



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D001

### **Commission d'appel d'offres Fixation des conditions de dépôt des listes des candidats**

Le Conseil communautaire constitue, en début de mandat, une commission d'appel d'offres chargée, conformément aux dispositions de l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), de choisir le titulaire des marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxes prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du Code de la commande publique.

S'agissant des établissements publics de coopération intercommunale, cette commission doit être composée, conformément aux dispositions du a) du II. de l'article L. 1411-5 CGCT, par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Aux termes des articles D. 1411-3 à D. 1411-5 CGCT, les membres titulaires et suppléants de cette commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Enfin, aux termes de l'article D.1411-5 CGCT, il appartient au Conseil communautaire de fixer les conditions de dépôt des listes.

Il est proposé que ces listes des candidats aux fonctions de membre titulaire et suppléant de la Commission d'appel d'offres de la CALL pour les marchés publics qui relèvent de son champ de compétence conformément aux dispositions de l'article L. 1414-2 CGCT, et pour la durée du mandat, soient déposées par l'un des candidats de ladite liste au Président lors de la présente séance du Conseil communautaire, avant 16h00.

Le vote se déroulera en fin de séance du Conseil communautaire, soit, en toute hypothèse, après 16h00, selon les dispositions prévues ci-dessus.

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

**Décider** que les listes de candidats aux fonctions de membre titulaire et suppléant de la Commission d'appel d'offres de la CALL pour les marchés publics qui relèvent de son champ de compétence, conformément aux dispositions de l'article L. 1414-2 CGCT, et pour la durée du mandat, seront déposées selon les modalités prévues ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D002

### **Commission de délégation de service public Fixation des conditions de dépôt des listes des candidats**

Le Conseil communautaire constitue, en début de mandat, une Commission de Délégation de Service Public (CDSP) chargée, pendant la durée du mandat et conformément aux dispositions du I. de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), d'analyser les candidatures et les offres et rendre des avis dans le cadre des procédures de délégation de service public mises en œuvre,

Conformément aux dispositions du a) du II. de l'article L. 1411-5 CGCT, cette commission est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Aux termes des articles D. 1411-3 à D. 1411-5 CGCT, les membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Enfin, aux termes de l'article D.1411-5 CGCT, il appartient au Conseil communautaire de fixer les conditions de dépôt des listes.

Il est proposé que ces listes des candidats aux fonctions de membre titulaire et suppléant de la Commission de Délégation de Service Public de la CALL, prévue par l'article L. 1411-5 CGCT, pour la totalité des procédures de délégation de service public mises en œuvre pendant la durée du mandat, soient déposées par l'un des candidats de ladite liste au Président lors de la présente séance du Conseil communautaire, avant 16h10.

Le vote se déroulera en fin de séance du Conseil communautaire après 16h10, selon les dispositions prévues ci-dessus.

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

**Décider** que les listes de candidats aux fonctions de membre titulaire et suppléant de la Commission de Délégation de Service Public de la CALL, prévue par l'article L.1411-5 CGCT, pour la totalité des procédures de délégation de service public mises en œuvre pendant la durée du mandat, seront déposées selon les modalités prévues ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D003

### **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en matière d'élimination des déchets ménagers 2019**

Conformément aux dispositions de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin doit présenter chaque année, à son assemblée, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers. Le rapport est présenté au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice concerné, il est destiné à l'information des usagers.

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 précise le cadre d'établissement de ce rapport concernant la collecte et l'élimination des déchets. La loi du 17 août 2015 *relative à la transition énergétique pour la croissance verte* a, quant à elle, instauré de nouvelles dispositions en inscrivant cette obligation dans le cadre L.2224-17-1 CGCT.

Le rapport annuel 2019 est annexé à la présente délibération. Il fournit les indicateurs techniques et financiers pour l'ensemble des opérations de collecte et de traitement, réalisées en 2019.

Le Conseil,

**Prend acte** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en matière d'élimination des déchets ménagers portant sur l'exercice 2019.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D004

### **Commission Consultative des Services Publics Locaux**

Il est rappelé que la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin a, par délibération du 14 novembre 2003, décidé de la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Conformément aux dispositions de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), cette commission examine les rapports et bilans suivants :

- 1° Le rapport, mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ;
- 2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article L. 2224-5 ;
- 3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
- 4° Le rapport mentionné à l'article L. 2234-1 du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat.

Elle est, par ailleurs, consultée pour avis, par le Conseil communautaire, sur :

- 1° Tout projet de délégation de service public, avant que le Conseil communautaire se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;
- 2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- 3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L. 1414-2 ;
- 4° Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Enfin, la majorité de ses membres peut demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

La CCSPL est présidée par le président ou son représentant et comprend des membres du Conseil communautaire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ainsi que des représentants d'associations locales nommés par le Conseil communautaire. En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

La composition de la Commission instituée par délibération du 14 novembre 2003, était la suivante :

- Le Président et son représentant
- 9 membres titulaires et 9 membres suppléants
- 1 titulaire et 1 suppléant pour l'Organisation Générale des Consommateurs (ORGECO),
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la Chambre des Métiers du Pas-de-Calais,
- 1 titulaire et 1 suppléant pour le Conseil de Développement,
- 1 titulaire et 1 suppléant pour l'association Force Ouvrière des Consommateurs

Il est proposé de modifier cette composition, s'agissant des associations locales, et que soient désignés 1 représentant et 1 suppléant pour les associations suivantes :

- Organisation Générale des Consommateurs (ORGECO),
- Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir (UFC-Que Choisir),
- Association nationale de consommateurs et usagers (CLCV),
- Maison régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

86 « pour », 2 « ne prennent pas part au vote ».

**Modifie la composition de la CCSPL** en désignant, au titre des associations locales, l'Organisation Générale des Consommateurs (ORGECO), l'Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir, Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) et la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

**Désigne** les représentants :

- Pour l'assemblée délibérante :

Le Président,  
M. Sylvain ROBERT

son suppléant,  
M. Alain BAVAY

**TITULAIRES**

**SUPLÉANTS**

M. Alain LHERBIER  
M. Tony MOULIN  
M. André KUCHCINSKI  
Mme. Jeanne HOUZIAUX  
M. Christian CHAMPIRE  
M. Jean LETOQUART  
M. Patrick CANIVET  
M. Nicolas GODART  
M. Justin CLAIRET

M. Daniel KRUSZKA  
Mme Cécile BOURDON  
M. Jérôme DARRAS  
Mme Donata HOCHART  
M. Julien VOULIOT  
Mme Nathalie MEGUEULLE-MANIER  
Mme Ludivine HENNEAU-PLOUVIER  
Mme Nadine DUCLOY  
M. Jean-Noël GODART

- Pour les associations locales, 1 membre titulaire et 1 membre suppléant par structure :

- Organisation Générale des Consommateurs,
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC-Que Choisir),
- Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV),
- Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D006

### Désignation des représentants à divers organismes

Le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire les représentants à divers organismes auxquels adhère la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Il est proposé de procéder à l'élection des représentants.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

86 « pour », 2 « ne prennent pas part au vote ».

**Désigne** les représentants aux diverses structures repris dans l'annexe jointe.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

## Annexe à la délibération du Conseil du 9 juillet 2020

## REPRESENTANTS A DIVERS ORGANISMES

Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le 10/07/2020

SLO

ID : 062-246200364-20200709-C090720\_D006-DE

Nom de la structure	Nbre de délégués	Noms Prénoms
Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle	7 titulaires	1 - M. Laurent DUPORGE
		2 - M. Alain DUBREUCQ
		3 - M. Dominique REAL
		4 - M. Daniel KRUSZKA
		5 - M. Pierre CHERET
		6 - M. Jean-Marc TELLIER
		7 - M. Alain SZABO
	7 suppléants	1 - M. Alain BAVAY
		2 - Mme Samia SADOUNE
		3 - M. Stéphane SIKORA
		4 - M. Joachim GUFFROY
		5 - M. Bruno TRONI
		6 - M. Christian CHAMPIRE
		7 - Mme Nadine DUCLOY
Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL)	3 titulaires	1 - M. Pierre SENECHAL
		2 - Mme Dorise TRANAIN
		3 - M. Bruno TRONI
	1 suppléant	1 - Mme Christine STIEVENARD
Syndicat Mixte Eden 62	1 titulaire	1 - M. Christophe CIURYS
	2 suppléants	1 - M. Sébastien MESSENT
		2 - M. Pierre SENECHAL
Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale	7 titulaires	1 - M. François LEMAIRE
		2 - M. Alain BAVAY
		3 - Mme Cécile BOURDON
		4 - Mme Sophie RUSIN
		5 - Mme Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ
		6 - M. Yves TERLAT
		7 - M. Eric SEVIN
	3 suppléants	1 - M Frédéric ALLOÏ
		2 - Mme Latifa AIT ABDERRAFII
		3 - Mme Agnès LEVANT

Envoyé en préfecture le 20/07/2020  
 Reçu en préfecture le 20/07/2020  
 Affiché le 10/07/2020   
 ID : 062-246200364-20200709-C090720\_D006-DE

<p>Syndicat Mixte pour l'Exploitation du Stade Couvert Régional de Liévin</p>	<p><b>7 titulaires</b></p>	<p>1 - M. Sylvain ROBERT          2 - M. Laurent DUPORGE          3 - Mme Samia SADOUNE          4 - M. Joachim GUFFROY          5 - M. Patrick CANIVEZ          6 - M. Bernard BAUDE          7 - M. Laurent POISSANT</p>
	<p><b>7 suppléants</b></p>	<p>1 - M. Tony MOULIN          2 - M. Henri JACKOWSKI          3 - Mme Caroline LOUBAT          4 - Mme Brigitte MARTIN          5 - Mme Christelle BUISSETTE          6 - Mme Maryse COUPIN          7 - M. Yvon LEJEUNE</p>
<p>Conseil d'Administration de la SEM Territoires 62</p>	<p><b>3 représentants au CA dont 1 à l'AG</b></p>	<p>1 - M. Laurent DUPORGE (CA + AG)          2 - M. Bruno TRONI (CA)          3 - M. Jean-Marie ALEXANDRE (CA)</p>
<p>Syndicat mixte du Pôle Métropolitain de l'Artois</p>	<p><b>7 titulaires</b></p>	<p>1 - M. Sylvain ROBERT          2 - M. Laurent DUPORGE          3 - M. Alain BAVAY          4 - M. François LEMAIRE          5 - M. Bernard BAUDE          6 - M. Christian CHAMPIRE          7 - M. Alain SZABO</p>
	<p><b>7 suppléants</b></p>	<p>1 - M. Philippe DUQUESNOY          2 - M. Alain ROGER          3 - M. Ludovic GAMBIEZ          4 - M. André KUHCINSKI          5 - M. Patrick CANIVEZ          6 - M. Sébastien MESSENT          7 - M. Philippe LA GRANGE</p>

Envoyé en préfecture le 20/07/2020  
 Reçu en préfecture le 20/07/2020  
 Affiché le 10/07/2020   
 ID : 062-246200364-20200709-C090720\_D006-DE

Office de Tourisme et du Patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin	<b>12 titulaires</b>	1 - M. Philippe DUQUESNOY 2 - M. Nicolas FRANCKE 3 - M. Arnaud DESMARETZ 4 - Mme Christine STIEVENARD 5 - Mme Martine GERMA 6 - Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH 7 - Mme Perrine CIOFFI 8 - Mme Ludivine HENNEAU PLOUVIER 9 - Mme Nathalie MEGUEULLE MANIER 10 - Mme Martine DEMEYERE 11 - M. Yvon LEJEUNE 12 - M. Eric SEVIN
	<b>12 suppléants</b>	1 - <i>M. Christian SPRIMONT</i> 2 - <i>Mme Catherine DAMBRINE</i> 3 - <i>Mme Carine BANAS</i> 4 - <i>Mme Corine TATE</i> 5 - <i>M. Christophe CIURYS</i> 6 - <i>Mme Hélène CORRE</i> 7 - <i>Mme Virginie COLLART</i> 8 - <i>M. Steven VANDEVOORDE</i> 9 - <i>M. Laurent DUCAMP</i> 10 - <i>M. Christian CHAMPIRE</i> 11 - <i>Mme Bernadette DOUTREMEPUICH</i> 12 - <i>Mme Virginie MARTEL</i>
Conseil d'Administration de l'EPCC Musée du Louvre - Lens	<b>1 titulaire</b>	1 - Mme Christelle BUISSETTE
	<b>1 suppléant</b>	1 - <i>M. Philippe DUQUESNOY</i>
Conseil de surveillance du CHL	<b>2 représentants</b>	1 - Mme Françoise TOULOUSE 2 - M. Jean LETOQUART
Mission Bassin Minier Assemblée Générale	<b>2 représentants</b>	1 - M. Jean-François CARON 2 - M. Alain ROGER
	<b>dont 1 au CA</b>	1 - M. Jean-François CARON
Commission Locale de l'Eau (CLE) assemblée chargée de l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE Marque Deule	<b>3 représentants</b>	1 - M. Pierre SENECHAL 2 - M. Bruno TRONI 3 - Mme Dorise TRANAIN

Envoyé en préfecture le 20/07/2020  
 Reçu en préfecture le 20/07/2020  
 Affiché le 10/07/2020  
 ID : 062-246200364-20200709-C090720\_D006-DE

Agence d'Urbanisme de l'Artois à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration	le Président ou son représentant et 12 titulaires à l'A.G. et 6 titulaires au CA	1	- M. le Président, Sylvain ROBERT KUCHCINSKI
		2	- M. Alain ROGER
		3	- M. François LEMAIRE
		4	- M. Alain BAVAY
		5	- M. Jérôme DARRAS
		6	-Mme Samia SADOUNE
		7	- Mme Laure MEPHU NGUIFO
		8	- M. Julien VOULIOT
		9	- M. Jean LETOQUART
		10	- M. Yves TERLAT
		11	- M. Georges KOPROWSKI
		12	- M. Alain SZABO
		13	- Mme Agnès LEVANT
Conseil d'Administration	1	- M. Sylvain ROBERT	
	2	- M. Alain ROGER	
	3	- M. François LEMAIRE	
	4	- M. Yves TERLAT	
	5	- M. Jean LETOQUART	
	6	- M. Alain SZABO	
Association Euralens	2 représentants	1	- M. Alain BAVAY
		2	- Mme Cécile BOURDON
HLM Maisons et Cités Soginorpa	1 titulaire	1	- M. Alain ROGER
	1 suppléant	1	- M. François LEMAIRE
Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais (1 représentant qui siège à la CCP)	1 représentant	1	- Mme Donata HOCHART



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D007

## **Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres (SIZIAF) Désignation des représentants**

Par délibération en date du 25 janvier 2000, le Conseil Communautaire a adhéré au Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres (SIZIAF) et s'est substitué aux 7 communes membres désignées ci-après : Bénifontaine, Hulluch, Loos-en-Gohelle, Meurchin, Pont-à-Vendin, Vendin-le-Vieil et Wingles.

Le Syndicat a pour objet de favoriser et de mettre en œuvre toute action liée à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du Parc des Industries Artois Flandres, et notamment :

- de créer et réaliser la-zone d'aménagement concerté « Artois-Flandres » à usage d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de service (article L. 311-1 du Code de l'urbanisme),
- d'exercer sur les terrains inclus dans le périmètre de la zone d'aménagement concerté, le droit de préemption urbain (premier alinéa de l'article L. 211-2 du Code de l'urbanisme),
- de procéder, dans le périmètre de la ZAC, aux acquisitions foncières par voie amiable ou par voie d'expropriation,
- de procéder à la construction, l'aménagement et la gestion de bâtiments à vocation économique destinés à la location, à la vente ou au crédit-bail, et à l'aménagement de terrains destinés à l'activité économique,

plus généralement, toute opération concourant directement et/ou indirectement au développement du Parc des industries Artois Flandres et des entreprises implantées ou souhaitant s'y établir.

Suite au renouvellement général des membres du Conseil Communautaire, il y a lieu de désigner les 21 représentants de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin au sein de cette structure.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

86 « pour », 2 « ne prennent pas part au vote ».

**Désigne** les représentants du SIZIAF ci-dessous :

<b>COMMUNES</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>
<b>BENIFONTAINE</b>	1 – M. Nicolas GODART
<b>HULLUCH</b>	1 – M. André KUCHCINSKI 2 – M. Philippe DALLE
<b>LOOS-EN-GOHELLE</b>	1 – M. Jean-François CARON 2 – MME Christine STIEVENARD 3 – M. Patrick PIQUET-BACQUET 4 – MME Monique ZARABSKI

<b>MEURCHIN</b>	1 – M. Bernard JASPART 2 – M. Jean-Louis LEFEVBRE
<b>PONT-A- VENDIN</b>	1 – M. Nicolas FRANCKE 2 – M. Manuel LENGAIGNE
<b>VENDIN-LE-VIEIL</b>	1 – M. Ludovic GAMBIEZ 2 – M. Sébastien OGEZ 3 – Mme Carine BANAS 4 – M. Paul DRON
<b>WINGLES</b>	1 – M. Sébastien MESSENT 2 – M. Georges KOPROWSKI 3 – M. Christophe DRUELLES 4 – M. Marcel PART 5 – M. Jean-François ANTONINI
<b>Communauté d'agglomération de Lens-Liévin :</b>	1 – M. Sylvain ROBERT

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D008

## **Désignation des représentants de la collectivité dans les instances représentatives du personnel**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 32 modifié par l'article 4-II de la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, qui prévoit la création d'un comité social territorial (CST) dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents, ce CST se substituant au comité technique et au CHSCT, lors du prochain renouvellement général des instances dans la fonction publique prévu en décembre 2022 (article 24 de la loi du 6 août 2019),

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment ses articles 4, 5 et 26,

Vu la délibération du conseil communautaire du 22 mai 2018 relative aux élections professionnelles du 6 décembre 2018, décidant le maintien du paritarisme numérique (nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel) et le maintien du paritarisme de fonctionnement par le recueil de l'avis des représentants de la collectivité au même titre que l'expression de l'avis des représentants du personnel, pour chacun des deux instances,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 18 décembre 2018 fixant à 5 le nombre de représentants titulaires de la collectivité (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT),

Il convient, suite au renouvellement général 2020 des conseils municipaux et conseils communautaires, de procéder à la désignation des représentants de la collectivité siégeant au sein de ces deux instances consultatives.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

86 « pour », 2 « ne prennent pas part au vote ».

**Confirme** le maintien des dispositions précitées en termes de fonctionnement des instances représentatives du personnel (paritarisme numérique et paritarisme de fonctionnement).

**Désigne** les représentants de la collectivité au comité technique et au CHSCT, pour toute la durée du mandat électif actuel, y compris au comité social territorial qui sera créé après les élections professionnelles prévues en décembre 2022 :

### **Représentant(e)s titulaires :**

1. Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH
2. Mme Christine STIEVENARD
3. M. Alain LHERBIER
4. M. Christian PEDOWSKI
5. M. Joël OUVRY

**Représentant(e)s suppléants :**

1. Mme Jeanne HOUZIAUX
2. Mme Françoise TOULOUSE
3. M. Farid BOUKERCHA
4. Mme Brigitte PETIT
5. M. Laurent POISSANT

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D009

### Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2019, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice pour le Budget Principal et les Budgets Annexes. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2019. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	<b>Budget Consolidé (Budget Principal+Budgets Annexes)</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
A	Report résultat 2018 (R002)	3 213 079,85	6 606 095,20	9 819 175,05
B	Affectation résultat 2018 (1068)	0,00	47 579 536,49	47 579 536,49
C	Recettes de l'exercice 2019	167 717 346,28	34 885 105,81	202 602 452,09
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>170 930 426,13</b>	<b>89 070 737,50</b>	<b>260 001 163,63</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	149 139 384,79	78 759 987,39	227 899 372,18
F	Report résultat 2018 (D001)	0,00	20 544 506,72	20 544 506,72
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>149 139 384,79</b>	<b>99 304 494,11</b>	<b>248 443 878,90</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>21 791 041,34</b>	<b>-10 233 756,61</b>	<b>11 557 284,73</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
J	Dépenses	1 157 746,85	418 008,63	1 575 755,48
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>1 157 746,85</b>	<b>-1 581 991,37</b>	<b>-424 244,52</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>20 633 294,49</b>	<b>-8 651 765,24</b>	<b>11 981 529,25</b>

	Budget Principal	(1) Fonctionnement	(2) Investissement	(3)=(1)+(2) Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	1 212 638,88	3 206 471,99	4 419 110,87
B	Affectation résultat 2018 (1068)		22 842 644,27	22 842 644,27
C	Recettes de l'exercice 2019	139 437 891,11	18 308 590,91	157 746 482,02
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>140 650 529,99</b>	<b>44 357 707,17</b>	<b>185 008 237,16</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	132 661 869,79	26 748 183,17	159 410 052,96
F	Report résultat 2018 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>132 661 869,79</b>	<b>26 748 183,17</b>	<b>159 410 052,96</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>7 988 660,20</b>	<b>17 609 524,00</b>	<b>25 598 184,20</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	883 507,55	339 614,74	1 223 122,29
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>883 507,55</b>	<b>339 614,74</b>	<b>1 223 122,29</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>7 105 152,65</b>	<b>17 269 909,26</b>	<b>24 375 061,91</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Action Economique	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	0,00	0,00	0,00
B	Affectation résultat 2018 (1068)		8 035 022,50	8 035 022,50
C	Recettes de l'exercice 2019	8 451 780,34	2 049 770,42	10 501 550,76
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>8 451 780,34</b>	<b>10 084 792,92</b>	<b>18 536 573,26</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	4 377 659,53	22 756 416,78	27 134 076,31
F	Report résultat 2018 (D001)		11 809 216,63	11 809 216,63
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>4 377 659,53</b>	<b>34 565 633,41</b>	<b>38 943 292,94</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>4 074 120,81</b>	<b>-24 480 840,49</b>	<b>-20 406 719,68</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	207 699,00	66 768,66	274 467,66
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>207 699,00</b>	<b>66 768,66</b>	<b>274 467,66</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>3 866 421,81</b>	<b>-24 547 609,15</b>	<b>-20 681 187,34</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Développement Numérique	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	1 380 970,15	1 369 151,83	2 750 121,98
B	Affectation résultat 2018 (1068)		0,00	0,00
C	Recettes de l'exercice 2019	457 913,03	322 498,40	780 411,43
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>1 838 883,18</b>	<b>1 691 650,23</b>	<b>3 530 533,41</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	178 576,32	592 427,90	771 004,22
F	Report résultat 2018 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>178 576,32</b>	<b>592 427,90</b>	<b>771 004,22</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>1 660 306,86</b>	<b>1 099 222,33</b>	<b>2 759 529,19</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	0,00	8 025,23	8 025,23
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>8 025,23</b>	<b>8 025,23</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>1 660 306,86</b>	<b>1 091 197,10</b>	<b>2 751 503,96</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Port Fluvial	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	104 007,73	389 180,08	493 187,81
B	Affectation résultat 2018 (1068)		0,00	0,00
C	Recettes de l'exercice 2018	56 227,54	107 834,00	164 061,54
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>160 235,27</b>	<b>497 014,08</b>	<b>657 249,35</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	137 628,90	78 020,17	215 649,07
F	Report résultat 2018 (D001)			0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>137 628,90</b>	<b>78 020,17</b>	<b>215 649,07</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>22 606,37</b>	<b>418 993,91</b>	<b>441 600,28</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	0,00	0,00	0,00
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>22 606,37</b>	<b>418 993,91</b>	<b>441 600,28</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Eau	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	100 000,00	0,00	
B	Affectation résultat 2018 (1068)		5 841 822,32	
C	Recettes de l'exercice 2019	8 334 617,96	6 652 351,06	
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>8 434 617,96</b>	<b>12 494 173,38</b>	<b>20 928 791,34</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	3 456 524,96	14 507 502,27	
F	Report résultat 2018 (D001)		3 225 614,13	
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>3 456 524,96</b>	<b>17 733 116,40</b>	<b>21 189 641,36</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>4 978 093,00</b>	<b>-5 238 943,02</b>	<b>-260 850,02</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
J	Dépenses	23 695,20	0,00	23 695,20
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>23 695,20</b>	<b>-2 000 000,00</b>	<b>-1 976 304,80</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>4 954 397,80</b>	<b>-3 238 943,02</b>	<b>1 715 454,78</b>

		(1)	(2)	(3)=(1)+(2)
	Budget Assainissement	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	100 000,00	0,00	100 000,00
B	Affectation résultat 2018 (1068)		10 413 208,16	10 413 208,16
C	Recettes de l'exercice 2019	10 276 515,63	7 318 190,36	17 594 705,99
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>10 376 515,63</b>	<b>17 731 398,52</b>	<b>28 107 914,15</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	7 634 040,80	13 960 544,67	21 594 585,47
F	Report résultat 2018 (D001)		5 509 675,96	5 509 675,96
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>7 634 040,80</b>	<b>19 470 220,63</b>	<b>27 104 261,43</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>2 742 474,83</b>	<b>-1 738 822,11</b>	<b>1 003 652,72</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	42 845,10	0,00	42 845,10
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>42 845,10</b>	<b>0,00</b>	<b>42 845,10</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>2 699 629,73</b>	<b>-1 738 822,11</b>	<b>960 807,62</b>

	Budget SPANC	(1) Fonctionnement	(2) Investissement	(3)=(1)+(2) Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	115 463,09	0,00	115 463,09
B	Affectation résultat 2018 (1068)		0,00	0,00
C	Recettes de l'exercice 2019	16 178,35	0,00	16 178,35
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>131 641,44</b>	<b>0,00</b>	<b>131 641,44</b>
E	Dépenses de l'exercice 2019	30 631,97	0,00	30 631,97
F	Report résultat 2018 (D001)		0,00	0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>30 631,97</b>	<b>0,00</b>	<b>30 631,97</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>101 009,47</b>	<b>0,00</b>	<b>101 009,47</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	0,00	0,00	0,00
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>101 009,47</b>	<b>0,00</b>	<b>101 009,47</b>

	Budget Crématorium	Fonctionnement	Investissement	Total
A	Report résultat 2018 (R002/R001)	200 000,00	1 641 291,30	1 841 291,30
B	Affectation résultat 2018 (1068)		446 839,24	446 839,24
C	Recettes de l'exercice 2019	686 222,32	125 870,66	812 092,98
<b>D=A+B+C</b>	<b>Total recettes 2019</b>	<b>886 222,32</b>	<b>2 214 001,20</b>	<b>3 100 223,52</b>
E	⊕ Dépenses de l'exercice 2019	662 452,52	116 892,43	779 344,95
F	Report résultat 2018 (D001)		0,00	0,00
<b>G=E+F</b>	<b>Total dépenses 2019</b>	<b>662 452,52</b>	<b>116 892,43</b>	<b>779 344,95</b>
<b>H=D-G</b>	<b>Résultat brut de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>223 769,80</b>	<b>2 097 108,77</b>	<b>2 320 878,57</b>
	<b>Restes à réaliser</b>			
I	Recettes	0,00	0,00	0,00
J	Dépenses	0,00	3 600,00	3 600,00
<b>K=J-I</b>	<b>Solde</b>	<b>0,00</b>	<b>3 600,00</b>	<b>3 600,00</b>
<b>L=H-K</b>	<b>Résultat net de clôture de l'exercice 2019</b>	<b>223 769,80</b>	<b>2 093 508,77</b>	<b>2 317 278,57</b>

Le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

85 « pour », 2 « contre », (Sylvain ROBERT, Président, ne prend pas part au vote).

**Déclare** les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes,

**Vote** les comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes,

**Constate** les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**Vote** les comptes de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes, après avoir examiné leur conformité avec les comptes administratifs,

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D010

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Principal

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 7 988 660,20 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 883 507,55 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 17 609 524 € et le solde des restes à réaliser à 339 614,74 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	0 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	7 988 660,20 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	17 609 524,00 €
---	-----------------

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D011

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Action Economique

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 4 074 120,81 € € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 207 699 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 24 480 840,49 € et le solde des restes à réaliser à 66 768,66 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 3 866 421,81 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 207 699,00 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au 001) : 24 480 840,49 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D012

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Développement Numérique

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 1 660 306,86 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 1 099 222,33 € et le solde des restes à réaliser à 8 025,23 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 0,00 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 1 660 306,86 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) : 1 099 222,33 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D013

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Port Fluvial

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 22 606,37 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 418 993,91 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	0,00 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) :	22 606,37 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) :	418 993,91 €
--	--------------

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D014

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Eau

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de 4 978 093,00 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 23 695,20 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 5 238 943,02 € et le solde des restes à réaliser à 2 000 000,00 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 3 238 943,02 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 1 739 149,98 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au 001) : 5 238 943,02 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

**Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

**Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

**Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D015

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Assainissement

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 2 742 474,83 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 42 845,10 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 1 738 822,11 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 1 738 822,11 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 1 003 652,72 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI au 001) : 1 738 822,11 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D016

### Délibération Affectation des résultats 2019 Budget SPANC

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de 101 009,47 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à 0,00 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) :	0,00 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) :	101 009,47 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) :	0,00 €
--	--------

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D017

### **Délibération Affectation des résultats 2019 Budget Crématorium**

L'exercice 2019 dégage un résultat brut de fonctionnement de 223 769,80 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

Sur la section d'investissement, le résultat brut s'établit à + 2 097 108,77 € et le solde des restes à réaliser à 3 600,00 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Affecte** le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 0,00 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 223 769,80 €

**Affecte** le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI au 001) : 2 097 108,77 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D018

### **Délibération Reprise d'un excédent d'investissement en recette de fonctionnement sur le budget annexe Crématorium**

Par délibération n°C190619\_D033 du 19 juin 2019, il a été voté une sur-affectation au compte 1068 (besoin de financement en section d'investissement) pour un montant de 446 839,24 euros.

Il est proposé de reprendre cette sur-affectation dans la mesure où cette somme permettra de prévoir au budget supplémentaire 2020 une provision pour une créance douteuse.

Vu les articles L 2311-6 et D 2311-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

#### **Décide :**

- **de reprendre** en section de fonctionnement la sur-affectation au compte 1068 pour un montant de 446 839,24 euros, votée lors de l'affectation des résultats 2018 du budget annexe Crématorium, afin de pouvoir prévoir au budget supplémentaire 2020 une provision pour créance douteuse ;

- **de prévoir** au budget supplémentaire 2020 du budget annexe Crématorium les crédits correspondants suivants :

dépense d'investissement compte 1068 – chapitre 040 : 446 839,24 euros

recette de fonctionnement compte 7785 – chapitre 042 : 446 839,24 euros

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D019

### **Budget Principal- Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : **6 895 621,00 €**

Section d'investissement : **8 588 953,45 €**

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget principal, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D020

### **Budget Action Economique - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	6 867 458,00 €
Section d'investissement :	30 069 984,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget Action Economique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D021

### **Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020

avec un équilibre en section de fonctionnement à :

Recettes : 1 673 235,00 €

Dépenses : 1 673 235,00 €

avec un sur-équilibre de la section d'investissement : + 2 369 578,77 €

Recettes : 2 397 020,00 €

Dépenses : 27 441,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Développement Numérique, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D022

### **Budget annexe Port Fluvial - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (suréquilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020,

en équilibre sur la section de fonctionnement à :

Recettes : 31 001,00 €

Dépenses : 31 001,00 €

**en suréquilibre sur la section d'investissement : +407 000€**

Recettes : 418 994,00 €

Dépenses : 11 994,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

**Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Port Fluvial, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D023

### **Budget annexe Eau Potable - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 1 280 150,00 €

Section d'investissement : 84 745,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget Eau Potable, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D024

### **Budget annexe Assainissement - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : -322 263,00 €

Section d'investissement : -5 346 055,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Assainissement, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement, reprises dans l'annexe du document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D025

### **Budget annexe Assainissement Non Collectif - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 101 010,00 €

Section d'investissement : 0,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Assainissement Non Collectif, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D026

### **Budget annexe Crématorium - Vote du Budget Supplémentaire 2020**

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2020,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2020, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2020, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	670 610,00 €
Section d'investissement :	177 356,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

60 « pour », 26 « abstention », 2 « contre ».

#### **Décide :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Crématorium, chapitre par chapitre, pour les montants mentionnés ci-avant,
- **d'adopter** les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D027

### **Frais de fonctionnement des groupes d'élus et affectation de collaborateurs**

Le Président informe l'Assemblée qu'en vertu des dispositions de l'article L 5216-4-2 du CGCT, « dans les conseils de communautés d'agglomération de plus de 100 000 habitants, le fonctionnement des groupes de conseillers communautaires peut faire l'objet de délibérations sans que puissent être modifiées, à cette occasion, les décisions relatives au régime indemnitaire des conseillers communautaires ».

« Dans les conditions qu'il définit, le Conseil de communauté peut affecter aux groupes de conseillers communautaires, pour leur usage propre ou pour un usage commun, un local administratif, du matériel de bureau et prendre en charge leurs frais de documentation, de courrier et de télécommunications. »

Par ailleurs, le Président peut, dans les conditions fixées par le Conseil de communauté et sur proposition des représentants de chaque groupe, affecter aux groupes de conseillers communautaires une ou plusieurs personnes. Le Conseil communautaire fixe sur propositions des représentants de groupe, les conditions d'affectation en équivalent temps plein d'un ou de plusieurs collaborateurs.

L'élu responsable de chaque groupe d'élus décide des conditions et des modalités d'exécution du service confié que ces collaborateurs accomplissent auprès de ces groupes au sein de l'organe délibérant.

Le Conseil de Communauté ouvre au budget de la Communauté d'Agglomération, sur un chapitre spécialement créé à cet effet, les crédits nécessaires à ces dépenses, sans qu'ils puissent excéder 30% du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil de la communauté et figurant au compte administratif.

Le Président du Conseil de communauté est l'ordonnateur des dépenses susmentionnées.

Dans ce contexte, afin d'accorder aux groupes, les moyens suffisants pour un bon exercice de la démocratie, mais tout en garantissant une maîtrise des dépenses, il est proposé de faire bénéficier les groupes politiques, pour l'exercice exclusif du mandat électif de ses membres, des moyens humains et matériels fixés par la collectivité dans les conditions suivantes :

- **Par groupe :**
- Une enveloppe budgétaire annuelle de 30 % du montant total des indemnités versées aux membres du Conseil de la communauté l'année précédente sera affectée au fonctionnement des groupes (collaborateurs, bureaux, frais divers, ...). Cette enveloppe sera répartie à la proportionnelle des groupes.
- Une ou plusieurs personnes affectée(s) au groupe suivant un temps de travail hebdomadaire à déterminer.

La direction du cabinet assurera la gestion de ces crédits en relation avec les attachés de groupe sur le plan administratif et les Présidents.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** d'affecter les moyens humains et matériels aux groupes de conseillers communautaires, pour leur usage propre ou pour un usage commun, dans la limite de 30% du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil de la communauté et figurant au compte administratif.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget général.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D028

### **Droit à la formation des élus communautaires**

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'article L.2123-12 du Code général des collectivités territoriales relatif aux conditions d'exercice des mandats municipaux, rendu applicable aux membres du conseil de la communauté par l'article L.5216-4 du CGCT, dispose que les membres du conseil communautaire ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions.

Les frais de formation des élus constituent une dépense obligatoire à condition que l'organisme dispensateur de la formation soit agréé par le ministre de l'intérieur.

Le conseil communautaire délibère dans les 3 mois suivant son renouvellement sur l'exercice du droit à la formation de ses membres et détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre,

Les frais de formation pris en charge par la collectivité comprennent :

- Les frais de déplacement et de séjour (frais d'hébergement et de restauration),
- Les frais d'enseignement.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Fixe** annuellement, pour la durée de la mandature, les dépenses de formation des élus à hauteur de 20 % du montant total des indemnités de fonctions (plafond légal maximum autorisé) qui peuvent leur être allouées, dans la limite des crédits inscrits au budget et d'en assurer la répartition à la proportionnelle.

Conformément au code général des collectivités locales, la formation des membres du Conseil communautaires sera essentiellement axée sur les thèmes liés aux compétences intercommunales actuelles et futures, sur leurs modes de financement et de mise en œuvre ainsi que sur tout sujet lié à la vie citoyenne et aux institutions politiques nationales et internationales.

**Précise** que le tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la collectivité sera annexé au compte administratif de chaque exercice budgétaire,

**Décide** que l'exercice de ce droit se fera par l'intermédiaire du secrétariat des groupes politiques de l'assemblée communautaire qui centralisera les demandes et les transmettra aux services communautaires, dans un délai raisonnable et préalablement à la date du début de la formation,

**Autorise** le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation,

**Décide** de prélever les dépenses de formation sur les crédits inscrits au budget 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D029

### Mise à disposition de véhicules aux agents territoriaux

Le Président informe l'Assemblée qu'en application de l'article L. 5211-13-1 du Code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale fixe désormais chaque année les conditions de mise à disposition d'un véhicule à ses membres ou à ses agents lorsque l'exercice de leurs fonctions le justifie.

Considérant la nécessité absolue d'utiliser un véhicule de façon permanente au regard de l'importance des missions de certains personnels de Direction,

Considérant la nécessité de disposer d'un véhicule en raison des contraintes de déplacements fréquents liés au postes de certains fonctionnaires, responsables de services et enfin au regard de la nécessité pour les autres agents de se déplacer de façon occasionnelle en fonction des missions confiées,

Dans ce contexte, les obligations des Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et Directeur de Cabinet justifient l'octroi d'un véhicule de fonction. Certains responsables de service dès lors qu'ils seront amenés à se déplacer plusieurs fois par semaine dans le cadre de leurs missions peuvent se voir attribuer un véhicule de service dont l'utilisation est régie par convention et les autres catégories d'agents pourront disposer occasionnellement et sur présentation d'un ordre de mission d'un véhicule de service dont l'usage sera régi par une charte d'utilisation.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « contre ».

**Décide** d'allouer, pour une nouvelle durée d'un an :

- un véhicule de fonction aux Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et au Directeur de Cabinet,
- un véhicule de service aux Directeurs et Chefs de services dont les missions s'accompagnent de contraintes de déplacements fréquents,
- la mise à disposition d'un véhicule de service aux autres catégories de personnel, sur autorisation par ordre de mission, et à leur demande en fonction des besoins.

**Décide** d'autoriser le Président de la Communauté d'agglomération à arrêter la liste des bénéficiaires et à conclure avec eux les conventions individuelles d'utilisation du véhicule.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D030

### **Création d'un poste de Collaborateur de cabinet et attribution d'un véhicule de fonction**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 110

Vu le décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 relatif aux collaborateurs de Cabinet des autorités territoriales,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale

L'effectif maximum des collaborateurs de cabinet pour un Président d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) employant plus de 200 agents est fixé à 2 agents

Un tel recrutement ne peut intervenir en l'absence de crédits disponibles aux chapitres et articles correspondants, l'inscription des crédits ainsi affectés doit donc être soumise à la décision de l'organe délibérant

D'autre part, l'article 21 de la loi n° 90-1067 indique que les organes délibérants fixent la liste des emplois pour lesquels un véhicule ne peut être attribué. Dans ces conditions, un véhicule de fonction peut être attribué par nécessité absolue de service à un seul emploi de Collaborateur de Cabinet d'un président d'EPCI à fiscalité propre de plus de 80 000 habitants

Considérant la nécessité absolue de service de doter le Collaborateur de cabinet d'un véhicule de fonction au regard de ses missions et contraintes particulières.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « contre ».

**Décide de :**

- La possibilité de créer à compter du 10 juillet 2020 1 poste de Collaborateur de cabinet en application des dispositions du décret n° 87-1004 du 16 septembre 1987 susvisé,

- Inscrire les crédits nécessaires aux chapitres et articles budgétaires correspondant au budget de la Communauté d'Agglomération

- Attribuer un véhicule de fonction au Collaborateur de cabinet en application des dispositions susvisées

- Laisser le soin au Président de procéder au recrutement du Collaborateur de Cabinet et de prendre la décision individuelle d'attribution d'un véhicule de fonction dans les conditions prévues ci-dessus

Le montant des dépenses sera prélevé au budget général

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D031

## **Mise à jour de la délibération concernant la mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel au titre du cadre d'emploi des ingénieurs**

Il est proposé de compléter les délibérations prises lors des Conseils communautaires des 19 décembre 2017 et 19 juin 2019 en appliquant le RIFSEEP au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et de mettre à jour les montants IFSE et CIA pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Pour mémoire, le RIFSEEP a notamment pour finalité de :

- Simplifier et clarifier les régimes indemnitaires existant,
- Favoriser l'équité par la cohérence entre le système de rémunération et la réalité des fonctions exercées,
- Valoriser le parcours professionnel des agents en promouvant l'approfondissement des compétences et la diversification des connaissances,
- Susciter l'engagement des agents au service de la réussite des projets de la collectivité, au bénéfice du service public.

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale.

Il se compose :

- D'une part obligatoire : l'indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE),
- D'une part facultative : un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA), basé sur l'entretien professionnel.

Vu le Décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire aux agents de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Technique rendu en date du 25 juin 2020.

### **I. BENEFICIAIRES**

Le régime indemnitaire sera appliqué à l'ensemble des agents de la collectivité, titulaires, stagiaires ou contractuels, qu'ils exercent à temps complet, temps non complet ou temps partiel.

### **II. DETERMINATION DES GROUPES DE FONCTIONS ET DES MONTANTS PLAFONDS**

La mise en œuvre du RIFSEEP repose sur la répartition des postes selon plusieurs groupes de fonctions, suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés, sans lien direct avec les grades des intéressés. Au sein de la collectivité, 8 groupes de fonctions ont été identifiés concernant l'application du RIFSEEP au cadre d'emplois des Ingénieurs et la mise à jour du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux :

- 5 groupes de fonctions pour les cadres d'emplois relevant de la catégorie A,
- 3 groupes de fonctions pour les cadres d'emplois relevant de la catégorie B,

La répartition des postes est réalisée par l'administration, au regard des 3 critères professionnels suivants :

- Les fonctions et l'encadrement, à l'examen des responsabilités, du niveau d'encadrement éventuel et du niveau d'influence du poste sur les orientations stratégiques de la collectivité,
- La technique, à l'examen de la technicité du poste, de son niveau d'autonomie et de sa diversité, en termes de missions, de domaines d'intervention ou de compétences et connaissances requises,
- Les sujétions, à l'examen des relations, de la flexibilité et du niveau d'exposition du poste.

Concernant la prise en compte de l'expérience professionnelle dans la part liée à la fonction qui repose notamment sur l'élargissement des compétences, l'approfondissement des savoirs, la consolidation des connaissances pratiques assimilées sur un poste, il est proposé de retenir les critères suivants :

- La capacité à exploiter l'expérience acquise quelle que soit son ancienneté
- Les compétences professionnelles et techniques
- La capacité d'encadrement
- La variable d'ajustement pour régler des situations d'adaptation de la rémunération aux fonctions exercées lorsque la promotion ou l'avancement n'est pas possible (dans le cadre appliqué des distorsions de fonctions)
- La variable d'ajustement lors des recrutements d'où une possibilité de recrutements de personnels dans des domaines spécifiques où les candidatures sont limitées.

Chaque part du RIFSEEP (IFSE et CIA) correspond à un montant fixé dans la limite maximale des plafonds réglementaires mentionnés dans la présente délibération et applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Ces montants plafonds évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Les montants sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du temps de travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Le montant annuel attribué individuellement pour chacune des 2 parts du RIFSEEP est fixé par arrêté de l'autorité territoriale, dans le cadre des plafonds applicables aux fonctionnaires de l'Etat pour l'IFSE et le CIA.

**• Application du RIFSEEP au cadre d'emplois des Ingénieurs**

Catégorie A: Cadre d'emploi des ingénieurs			
Groupe de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : Plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
A1	Direction Générale (DGS, DGA, DGST, Directeur de cabinet)	36 210 €	6 390 €
A2	Directeur	32 130 €	5 670 €
A3	Chef de service	25 500 €	4 500 €
A4	Chef de Bureau, Responsable d'équipe	20 400 €	3 600 €
A5	Chargé de mission	20 400 €	3 600 €

Source : Arrêté du 26 décembre 2017 pris pour l'application au corps des ingénieurs des services techniques du ministère de l'intérieur des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant

création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat (JO du 31/12/2017), Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la Fonction publique territoriale.

**Mise à jour du RIFSEEP concernant le cadre d'emplois des Techniciens territoriaux**

Catégorie B: Cadre d'emploi des Techniciens territoriaux			
Groupe de fonctions	Emplois (à titre indicatif)	IFSE : Plafonds réglementaires	CIA : plafonds réglementaires
B1	Responsable d'équipe (Chef de Bureau, Responsable)	17 480	2 380 €
B2	Coordinateur, Référent technique	16 015 €	2 185 €
B3	Poste d'instruction	14 650 €	1 995 €

Source : Arrêté du 7 novembre 2017 – Décret n° 2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la Fonction publique territoriale.

**III. MODULATIONS INDIVIDUELLES**

**Les dispositions liées aux modulations individuelles restent inchangées (cf. Délibérations des 19 décembre 2017 et 19 juin 2019)**

• **La part fonctionnelle (IFSE)**

La part fonctionnelle peut varier selon le niveau de responsabilité, le niveau d'expertise ou les sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions. L'IFSE est composé de deux composantes : d'une part une composante liée à la fonction, qui est indépendante de la personne qui occupe le poste ; d'autre part une composante liée à l'individu eu égard à son expérience professionnelle.

Le montant individuel est lié au rattachement de l'emploi occupé par l'agent à l'un des groupes de fonctions. Il sera en outre tenu compte de l'expérience professionnelle, à l'appréciation de l'autorité territoriale, ainsi que d'une révision annuelle de la part correspondante sur la base de l'entretien d'évaluation professionnelle.

Le montant annuel attribué à l'agent fera l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de fonctions,
- au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent (approfondissement de sa connaissance de l'environnement de travail et des procédures, l'amélioration des savoirs techniques et de leur utilisation, ...),
- en cas de changement de grade à la suite d'une promotion.

La part fonctionnelle de la prime sera versée mensuellement sur la base d'un douzième du montant annuel individuel attribué.

Le versement de la gratification « treizième mois » qui est désormais individualisée sera versée mensuellement. Cette part évoluera pour chacun des agents au même rythme que son traitement.

#### **• La part liée à l'engagement professionnel et la manière de servir (CIA)**

Il est précisé que la mise en place de ce complément n'est pas obligatoire. Le principe du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Il est proposé d'attribuer individuellement aux agents un coefficient de prime qui pourra varier de 0% à 100% du plafond réglementaire applicable.

Ces montants ne sont pas reconductibles automatiquement d'une année sur l'autre.

Ce pourcentage est apprécié notamment à partir des résultats de l'entretien professionnel, selon les critères appliqués au sein de la collectivité dans le cadre défini par le Décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 et plus particulièrement en fonction des objectifs fixés ou validés par l'Autorité Territoriale.

Le CIA fera l'objet d'un versement annuel, en cohérence avec le processus d'entretien professionnel.

#### **IV. TRANSITION ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE**

Il est précisé que l'IFSE et le CIA sont exclusifs de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

Il est rappelé que pour l'année 2017 la délibération du 13 décembre 2016 prévoyait que : « Par analogie avec l'article 6 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014, il est décidé que, lors de la première application des dispositions prévues dans la présente délibération, soit pour l'année civile 2017, le montant indemnitaire mensuel perçu par l'agent au titre du ou des régimes indemnitaires liés aux fonctions exercées ou au grade détenu et, le cas échéant, aux résultats, à l'exception de tout versement à caractère exceptionnel, est au moins garanti au titre de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE). Il pourra être revu en cas de changement de fonctions de l'agent. »

#### **V. REGLES DE CUMUL DU REGIME INDEMNITAIRE : EXCLUSIVITE**

L'IFSE est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions. L'IFSE est en revanche cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (frais de déplacement),
- Les dispositifs compensant les pertes de pouvoir d'achat (GIPA),
- Les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes...).

L'arrêté en date du 27/08/2015 précise par ailleurs que le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel est cumulable avec les indemnités compensant le travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés ainsi que les astreintes et le dépassement régulier du cycle de travail tel que défini par le décret n°2000-815 du 25/08/2000.

Cependant, conformément à la circulaire ministérielle du 5/11/2015 n°2015-0163, l'IFSE n'est pas cumulable avec l'indemnité pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants, l'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes. Ces indemnités seront donc intégrées au titre de l'IFSE.

## **VI. MODALITES DE MAINTIEN OU DE SUPPRESSION**

Le régime indemnitaire sera proratisé pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel.

Conformément à l'article 2 du décret du 29 août 2010, lorsqu'en application de l'article 35 du décret du 14 mars 1986 susvisé le fonctionnaire est placé en congé de longue maladie ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé antérieurement accordé dans les conditions prévues au 2° de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, les primes et indemnités qui lui ont été versées durant son congé de maladie en application de l'article 1er du présent décret lui demeurent acquises.

En cas d'absence au titre des congés de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, grave maladie, la part IFSE suivra le sort du traitement.

Cette disposition s'applique à l'ensemble des cadres d'emplois tous confondus des agents de la Communauté d'Agglomération.

Durant les congés annuels et les congés pour maternité, paternité ou adoption et accident de travail les parts de l'IFSE sont maintenues intégralement ainsi qu'en cas de travail à temps partiel thérapeutique.

Il est également précisé s'agissant de la gratification 13ème mois qu'elle fera l'objet d'une réfaction particulière, hors absence pour accident du travail ou maladie professionnelle, ainsi que les congés pour maternité, paternité, ou adoption telle que :

Réfaction = Part « 13e mois » x  $\frac{\text{nombre de jours d'arrêt}}{160}$

Pour mémoire, le 13ème mois prend en compte la rémunération sur la base du statut, l'indemnité de résidence ainsi que le supplément familial et est versé aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, agent contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel avec un contrat initial d'une période continue supérieure à 6 mois.

Il n'y a pas lieu de prévoir une réfaction pour la part CIA, celle-ci étant déterminée au regard de la manière de servir et de l'atteinte des objectifs assignés à l'agent.

L'autorité territoriale de la Communauté d'Agglomération fixera par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent dans le respect des principes définis ci-dessus.

La présente délibération abroge les dispositions contraires ou qui n'existent plus contenues dans les délibérations antérieures sur le régime indemnitaire.

Sur ces bases, il convient de compléter les délibérations des 19 décembre 2017 et 19 juin 2019 en appliquant le RIFSEEP au cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux et en effectuant la mise à jour des montants IFSE et CIA au cadre d'emplois des Techniciens territoriaux.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de compléter les délibérations prises en Conseil en dates des 19 décembre 2017 et 19 juin 2019 relatives à l'instauration d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel afin d'appliquer le RIFSEEP au titre du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux et la mise à jour du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D032

### **Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, complétée par la loi n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire,

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, en son article 11,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 25 juin 2020,

Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'État et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Considérant que conformément au décret susvisé, une prime exceptionnelle peut être mise en place dans la fonction publique territoriale en faveur des agents pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé

Pour la fonction publique territoriale, l'article 8 du décret susvisé précise que « les bénéficiaires de la prime, le montant alloué, et les modalités de versement sont déterminés par l'autorité territoriale ».

Il vous est par conséquent proposé d'instaurer la prime exceptionnelle COVID-19 selon les 3 critères d'appréciation suivants

- surcroît de travail significatif durant cette période
- activité sur site
- risques potentiels liés au COVID-19

Ces critères sont appréciés dans un ensemble et par conséquent, elle sera attribuée au personnel du Crématorium et de la Fourrière.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Instaure** une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés, pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous,

Cette prime sera attribuée aux agents du crématorium et de la fourrière ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel, et sera proratisée au regard du temps de travail durant la période de référence du 16 mars 2020 au 10 mai 2020 inclus, .

Son versement est possible pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires, les agents contractuels.

Le montant de la prime est non reconductible. Elle sera versée sur la paie de Juillet comme suit :

- 1000 euros pour les agents du Crématorium (proratisée en fonction du temps de présence...)
- 500 euros pour les agents de la Fourrière.présents sur site

La prime exceptionnelle fait l'objet d'un versement unique.

Elle est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

**Autorise** le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus

**De prévoir et d'inscrire** au budget les crédits nécessaires au versement de ce régime indemnitaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D033

### **Modification du tableau des effectifs**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Le Président informe l'Assemblée,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Compte tenu des besoins du service, des avancements de grades et des recrutements à venir, il convient de modifier et de mettre à jour le tableau des emplois vacants correspondant au tableau des effectifs, à compter du 10 juillet 2020,

Le Président propose à l'Assemblée de procéder aux modifications nécessaires,

Vu le tableau des emplois,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de modifier comme suit le tableau des effectifs du personnel communautaire à compter du 10 juillet 2020 :

#### **CREATION DE :**

##### **Filière administrative :**

- 1 Administrateur Général
- 1 Attaché hors classe
- 1 Rédacteur principal de 2ème classe
- 1 Adjoint administratif principal de 1ere classe
- 2 Adjoint administratifs

##### **Filière technique :**

- 2 ingénieurs principaux
- 1 Ingénieur hors classe
- 1 Adjoint technique principal de 2ème classe

## **SUPPRESSION DE**

### **Filière technique :**

- 2 Ingénieurs
- 1 Technicien
- 2 Agents de maîtrise

### **Filière culturelle :**

- 1 Attaché de conservation du patrimoine principal
- 1 Bibliothécaire principal

### **Filière administrative :**

- 1 Administrateur hors classe
- 1 Administrateur
- 1 Directeur
- 3 Attachés
- 2 Rédacteurs

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D034

### **Création d'un poste d'assistant(e) administratif, de coordination et du protocole**

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La Communauté d'Agglomération LENS LIEVIN exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. Dans un contexte d'optimisation des ressources, les services supports sont des services stratégiques et indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.

L'accroissement des compétences nécessite de renforcer les services et les équipes en place, c'est pourquoi il est donc aujourd'hui proposé de créer spécifiquement un poste d'assistant(e) administratif(ve) de coordination et du protocole sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux :

A ce titre, il est proposé de créer le poste d'assistant administratif de coordination et du protocole qui aura pour fonction, sous l'autorité du Directeur Coordination et Mutualisation d'organiser et participer à la coordination du volet protocolaire des cérémonies et des manifestations communautaires, de contribuer au bon fonctionnement des circuits administratifs entre la Direction du Cabinet et la Direction de la coordination et de la mutualisation (services mutualisés en particulier), aider à la réalisation de travaux informatiques, de communication, d'information, de classement et de suivi de dossier en liaison étroite avec le Directeur de Cabinet.

La maîtrise de l'outil informatique, la capacité à travailler en équipe et en transversalité, la connaissance des compétences de la collectivité, celles des institutions externes ainsi que des partenaires, le sens de l'organisation, la réactivité, la rigueur, ainsi qu'une expérience sur un poste similaire sont des éléments indispensable requis pour ce poste.

Le permis B est exigé.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) de coordination et du protocole dans les conditions sus-énoncées.

**Précise** que les crédits sont prévus au budget 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D035

## **Création d'un poste de chargé(e) de communication-attaché(e) de presse**

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La Communauté d'Agglomération LENS LIEVIN exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. Dans un contexte d'optimisation des ressources, les services supports sont des services stratégiques et indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.

L'accroissement des compétences de la collectivité, le développement du nombre des médias locaux (blogs, réseaux sociaux, presse gratuite, TV régionale, partenaires...) et le départ d'un agent occupant une partie de ces fonctions nécessitent de renforcer les services et les équipes en place, c'est pourquoi il est donc aujourd'hui proposé de créer spécifiquement un poste de chargé(e) de communication attaché(e) de presse sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux, pour une durée de 3 ans :

A ce titre, il est proposé de créer le poste de chargé (e) de communication attaché(e) de presse qui aura pour fonction, sous l'autorité du Directeur Communication de gérer les actions et opérations de communication liées aux compétences de la collectivité dont les missions principales seront les suivantes : .

- Elaborer et diffuser l'information aux médias en tant que relais institutionnel
- Analyser, sélectionner et synthétiser les articles de presse afin de procurer de l'information aux décideurs.
- Participer aux réseaux de professionnels médias
- Suivre un portefeuille de compétences en lien avec les autres chargés de communication
- Gérer le fichier presse, répondre aux sollicitations de la presse
- organiser une veille médiatique, des conférences de presse
- Préparer des dossiers d'intervention dans les médias et en assurer le suivi
- Gérer l'espace presse du site Internet en lien avec le responsable éditorial numérique
- Vérifier la conformité et la qualité de l'information diffusée
- Assurer un rôle de conseil et appui technique auprès des services internes dans leurs actions de communication

De formation supérieure en communication et ou événementiel, disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de la communication institutionnelle et/ou d'ONG, la maîtrise de l'outil informatique, ainsi qu'un diplôme BAC +4 dans les domaines de la Communication Publique / Presse sont requis. De même, il est nécessaire de maîtriser les techniques rédactionnelles et de posséder une culture des métiers de l'information et de la publication.

Le permis B est requis.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des attachés territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel pour une durée de 3 ans.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le recrutement d'un(e) chargé(e) de communication-attaché(e) de presse dans les conditions sus-énoncées.

**Précise** que les crédits sont prévus au budget 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D036

## **Création d'un poste de gestionnaire carrière et paye**

Le Président informe l'Assemblée

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin regroupe 36 communes. Elle exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. Dans un contexte d'optimisation des ressources, les services supports sont des services stratégiques et indispensables au bon fonctionnement de la collectivité. La Loi de Transformation de la Fonction Publique va rythmer l'année 2020 des services RH des collectivités avec des mesures importantes et à fort impact. Création de conditions favorables à la mobilité, création du recours aux ruptures conventionnelles, élargissement du recours aux agents contractuels, réforme des institutions, développement de l'égalité professionnelle, lutte contre les discriminations entres autres, les sujets sont variés, les enjeux importants. L'accroissement des compétences nécessite de renforcer les services et les équipes en place, c'est pourquoi il est donc aujourd'hui proposé de créer spécifiquement un poste de gestionnaire carrière et paye sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux :

A ce titre, il est proposé de créer le poste de :

**« Gestionnaire carrière et paye »** qui aura pour fonction, sous l'autorité de la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Humaines et de la chef du service « administration du personnel » d'assurer en coordination avec les chargées de la gestion administrative du personnel et de la paie, l'ensemble des opérations et procédures administratives relatives à la carrière et la paie.

La maîtrise de l'outil informatique : word, excel, BO (requêteur), des progiciels ASTRE RH et ASTRE GF (mandatement), la connaissance de l'environnement territorial, la capacité à gérer les échéances, ainsi qu'une expérience sur un poste similaire sont des éléments indispensable requis pour ce poste.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de recruter un gestionnaire carrière et paye dans les conditions sus-énoncées.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D037

## **Recrutement d'un instructeur Droit des sols pour la Direction Mutualisation Modification liée aux cadres d'emploi ouverts au recrutement**

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, il appartient aux organes délibérants de chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin regroupe 36 communes. Elle exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants. L'accroissement des compétences nécessite de renforcer les services et les équipes en place, notamment le service Droit des sols qui travaille en lien direct avec les maires signataires de la convention-cadre au sein du service mutualisé ADS, l'instructeur du droit des sols est chargé de veiller au bon fonctionnement du service en travaillant sur les volets : instruction / conseil aux collectivités.

A ce titre, il est proposé de modifier la délibération prise le 6 février 2020 en élargissant les possibilités de recrutement aux cadres d'emplois des agents de maîtrise, agents de maîtrise principaux et techniciens territoriaux, en complément du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire des cadres d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, agents de maîtrise, agent de maîtrise principal et techniciens territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un agent contractuel.

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de modifier la délibération du 6 février 2020 en ouvrant le recrutement d'un instructeur droit des sols aux cadres d'emplois des agents de maîtrise, agents de maîtrise principaux et techniciens territoriaux dans les conditions sus-énoncées.

Le montant des dépenses sera prélevé au budget.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D038

### **Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité**

Le Président informe l'Assemblée,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiant les articles 3-1° et 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutements d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser les recrutements susmentionnés en cas de besoin.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** d'autoriser le Président à recruter des agents contractuels pour une nouvelle durée d'un an et pour faire face à :

- un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-1° pour une période maximum de 12 mois (sur une période de 18 mois consécutifs, renouvellements inclus),
- un besoin saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-2° pour une période maximum de 6 mois (sur une période de 12 mois consécutifs, renouvellements inclus),

La rémunération est fixée à l'indice correspondant au 1er échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D039

## **Délibération de principe : Fonds Covid Relance Hauts de France Convention de partenariat avec la Région Hauts de France**

La Région Hauts de France en partenariat avec la Banque des Territoires a créé un fonds « COVID RELANCE Hauts de France » afin de renforcer le plan d'urgence voté par la Région le 10 avril dernier et compléter les solutions déjà existantes en couvrant les situations de financement qui restent aujourd'hui sans réponse.

Ce fonds propose un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie et accompagner la reprise d'activités des Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de moins de 20 salariés.

Les TPE et le secteur de l'ESS souffrent particulièrement d'un sous-financement de leur besoin en fonds de roulement, ce qui est susceptible de les essouffler très rapidement. Ces avances visent à renforcer la trésorerie de ces entreprises afin d'assurer leur redémarrage dans des conditions satisfaisantes.

L'aide prend la forme d'avance remboursable, à taux 0, de 5 000 à 15 000 € pour les TPE et jusqu'à 30 000 € pour l'ESS.

Ce fonds est doté d'un montant initial de 21 millions d'euros correspondant à la dotation de la Banque des Territoires et de la Région sur la base de 2 € par habitant. Il peut être abondé, conformément aux termes de l'article L.1511-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, selon les mêmes modalités, soit 2 € par habitant.

Il est ainsi proposé que la CALL abonde ce fonds à hauteur de 489 418 € sur la base d'un nombre d'habitants de 244 709 (source « DGF 2019 » DGCL « les collectivités locales en chiffres 2019 »).

La participation de notre agglomération à ce dispositif vient ainsi prendre le relais du fonds d'urgence aux TPE, sous forme d'avances remboursables également, qui a été clôturé le 30 mai dernier, et qui a permis d'accompagner 58 dossiers pour un montant d'aides allouées de 250 000 €. Cet abondement vient également compléter le fonds de soutien au secteur Brasserie/Restauration/Cafés.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** l'abondement financier de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au fonds « Covid Relance Hauts de France » pour un montant de 489 418 €.

**Autorise** le Président à signer la convention de partenariat avec la Région Hauts de France et celles avec les opérateurs qui seront désignés pour instruire et gérer le fonds.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 489 418 € sont prévus au budget supplémentaire 2020 sur l'imputation : Budget/Investissement/ LC Avances remboursables 8885.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D040

### **Aide aux commerces du secteur Brasserie/Restauration/Cafés**

Par décision du Président en date du 13 mai dernier, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, a mis en place un dispositif d'aide pour répondre aux difficultés du secteur Brasserie/Restauration/Cafés, à l'exclusion de la restauration rapide, et les accompagner dans l'adaptation de leur commerce à la crise sanitaire. Cette aide permet d'accompagner financièrement le commerce pour :

- Adapter le point de vente,
- Acheter de nouveaux équipements et créer de nouveaux services (vente en ligne, drive, ou livraisons à domicile...),
- Bénéficier d'une prestation de conseil pour gérer le déconfinement et l'adaptation du commerce.

L'aide prend la forme d'une subvention correspondant à 50 % des dépenses éligibles plafonnée à 1 500 €. Elle est cumulable avec les autres aides précédemment reçues de la part de l'Etat, de la Région et de la CALL.

Elle bénéficie aux commerçants et artisans qui remplissent les conditions suivantes :

- avoir le siège social ou un établissement de leur activité principale sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin,
- être inscrits au Registre du Commerce et des Métiers ou au Registre des Métiers,
- avoir un effectif compris entre 0 et 20 salariés,
- avoir un chiffre d'affaires inférieur à 5 M€,
- être à jour de leurs cotisations sociales et fiscales ou bénéficier d'un plan de règlement validé par les créanciers publics ou par la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF).

Les demandeurs doivent, à l'appui de leur demande, transmettre les factures reprenant le détail des dépenses éligibles.

Initialement prévu jusqu'au 30 juin 2020, il est proposé de prolonger ce dispositif jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de prolonger le dispositif d'aide au secteur Brasserie/Restauration/Cafés jusqu'au 31 décembre 2020 comme l'autorise la convention portant délégation exceptionnelle de compétence en matière d'aides aux entreprises signée avec la Région Hauts de France en date du 25 mai 2020.

**Autorise** le versement effectif de l'aide aux commerces.

**Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget supplémentaire 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D041

## Subvention Euralens 2020

Euralens depuis sa création, accompagne le développement du territoire de l'ancien bassin minier du Pas-de-Calais et la structuration de ses outils, de ses projets et de sa gouvernance à une échelle métropolitaine.

Le Louvre-Lens a été un vrai catalyseur et les transformations sont spectaculaires. Ce travail a permis depuis 2009 de faire émerger des forums d'acteurs métropolitains sur diverses thématiques, de mettre en place des projets structurants comme la chaîne des Parcs, de porter des dynamiques culturelles et touristiques de renommée régionale et nationale comme ODYSSEE, et de constituer de nouveaux échelons de gouvernance comme le Pôle Métropolitain de l'Artois.

Dans ce contexte, il faut donc pour Euralens, en 2020, poursuivre ses actions :

- Réinventer la labellisation, après l'évaluation originale menée en 2019 pour soutenir notamment le souffle d'initiatives portées par les habitants et les associations,
- Imaginer de nouvelles formes de réunion et d'animation du Grand Forum pour mobiliser de nouveaux publics, notamment les acteurs économiques,
- Renouveler la composition et le fonctionnement du Cercle de qualité dans des champs adaptés aux besoins actuels et à venir.

Le programme d'actions porte notamment sur :

- le grand forum d'Euralens, organiser un dialogue entre tous les acteurs du développement économique afin de partager la définition d'un nouveau modèle de développement,
- l'accompagnement des projets du territoire par la labellisation : accompagner la reconnaissance, la mise en réseau et l'émergence de projets illustrant le développement du territoire,
- le cercle de qualité et appui aux stratégies territoriales
- la communication et la promotion : faire valoir l'ambition territoriale.

L'association Euralens poursuit en 2020 ses actions de médiation, d'information et de pédagogie sur les transformations du territoire, sur ses projets. Elle continue à affirmer la place de la culture (Louvre-Lens en particulier) comme moteur de développement. Aussi est-il proposé de soutenir l'action de l'association Euralens à hauteur de 180 000 euros.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,  
(M. Sylvain ROBERT, Président de la structure, ne prend pas part au vote.)

**Décide** de subventionner l'Association Euralens à hauteur de 180 000 euros au titre de l'année 2020.

**Autorise** le Président à signer les pièces nécessaires au paiement de la subvention.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 180 000 euros sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : Budget 01/Fonctionnement/Ligne de crédit 3596.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D042

## **ZAC Centralité / Définition des modalités financières et patrimoniales Délibération modificative n°2**

Par délibération en date du 28 novembre 2019, le Bureau Communautaire a adopté les modalités financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Centralité au profit de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Cette délibération fixe :

- Les modalités financières de transfert de la ZAC Centralité et l'échelonnement du paiement,
- La valeur du foncier transféré en pleine propriété au profit de la CALL et ayant vocation à être cédé à terme à différents investisseurs,
- La désignation ainsi que la valeur des biens, relevant du domaine public, mis à disposition par la Ville de Lens au profit de l'établissement intercommunal,
- Les modalités de substitution de la Ville de Lens par la CALL.

Une délibération modificative du Bureau Communautaire du 6 février 2020 est venue modifier la liste des biens devant être transférés au profit de l'établissement intercommunal.

Une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau de prix de cession, transmis fin 2019 par l'Etablissement Public Foncier, relatif aux biens de la convention de portage « Quartier des Gares » compris dans le périmètre de la ZAC Centralité.

En effet, le prix de cession H.T. desdits biens s'avère être de 5 612 885,30 € H.T. (contre les 4 634 445, 23 € H.T. initialement reportés dans l'annexe n°6).

Les crédits nécessaires au transfert de ces biens sont prévus au BS 2020.

Aussi, il y a lieu de modifier l'annexe n°6 de la délibération initiale du 28 novembre 2019 n° D018.

Par ailleurs, une parcelle a été omise dans le descriptif de l'état financier relatif à la convention « Abords du Louvre-Lens ». Il y a donc également lieu de remplacer l'annexe 7. Cette omission n'a aucune conséquence financière sur le montant de la cession des biens.

Toutes les autres dispositions de la délibération initiale et de la délibération modificative susmentionnées demeurent inchangées.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Approuve** la modification des annexes n°s 6 et 7 de la délibération n° D018 adoptée lors du Bureau Communautaire du 28 novembre 2019, conformément au document annexé à la présente.

**Précise** que les crédits de paiement 2020 nécessaires sont prévus au budget, sur le budget annexe action économique.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D043

### **ZAC Centralité / Acquisition de biens auprès de l'Etablissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais - Conventions "Abords du Louvre-Lens" et "Quartier des Gares"**

Par délibération en date du 28 novembre 2019, le Bureau Communautaire a adopté les modalités financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Centralité au profit de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Cette délibération fixe notamment les modalités de substitution de la Ville de Lens par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au droit des conventions de portage, régularisées par la Ville avec l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais (EPF), dites « Abords du Louvre Lens » et « Quartier des gares ».

Dans le cadre de ces conventions opérationnelles, l'EPF s'est rendu propriétaire de différents biens bâtis et non bâtis sis à Lens et repris en annexe de la présente.

Conformément aux termes des conventions opérationnelles et de la délibération précitées, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin s'est engagée à acheter les biens acquis par l'EPF et compris dans le périmètre de la ZAC Centralité.

Ceci exposé, il est envisagé d'autoriser l'acquisition des biens repris en annexe au prix de revient du portage foncier par l'EPF, soit la somme de 9 975 536,15 € H.T, soit 11 823 244,81 € TTC.

Le paiement du prix d'acquisition de ces biens fera l'objet d'un étalement sur 7 ans. La première des 7 échéances, d'un montant de 1 689 034,97 € TTC, sera prélevée sur l'exercice budgétaire 2020.

Tous les frais liés à ce transfert de propriété seront supportés par l'acquéreur.

Vu les avis de la Direction Immobilière de l'État référencés 2020-498V1901 en date du 8 janvier 2020, 2019-498V1902 en date du 9 janvier 2020, 2019-498V1898 en date du 10 janvier 2020, 2019-498V1900 en date du 7 février 2020 et 2019-498V1899 en date du 7 février 2020,

Vu les conventions de portage dites « Quartier des Gares » et « Abords du Louvre Lens », signées les 4 janvier 2013 et 27 octobre 2015, par lesquelles la Ville de Lens demande à l'EPF de se rendre propriétaire de différents biens situés à Lens et par lesquelles la Ville de Lens s'engage à acquérir lesdits biens moyennant le prix de revient supporté par l'EPF,

Vu la délibération n°D 020 du 18 mars 2019 par laquelle le Conseil Communautaire a reconnu le caractère communautaire de la ZAC Centralité à Lens et a accepté son transfert,

Vu la délibération n°D 018 du Bureau Communautaire du 28 novembre 2019, fixant les modalités financières et patrimoniales du transfert de la ZAC Centralité, ainsi que la délibération modificative du Bureau Communautaire n° D 029 du 6 février 2020 et la délibération modificative du Conseil Communautaire de ce jour.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Autorise** le Président, ou toute personne déléguée, à signer avec l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas-de-Calais dont le siège est situé 594 avenue Willy Brandt, Euraille (59777), ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant, le ou les actes d'acquisitions des biens repris en annexe de la présente, moyennant le prix de revient des portages fonciers supportés par l'EPF Nord - Pas-de-Calais, soit 9 975 536,15 € H.T. (11 823 244,81 € TTC), ainsi que tous les actes subséquents.

Le paiement dudit prix sera versé en 7 échéances annuelles de 1 689 034,97 € TTC. La première annuité interviendra en 2020.

Le montant des frais complémentaires sera définitivement arrêté au jour de la régularisation de l'acte authentique de transfert de propriété.

Tous les frais (Notaire, Géomètre,...) seront supportés par l'acquéreur.

**Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget supplémentaire 2020 du budget annexe Action Economique selon la destination des acquisitions :

- biens devant être cédés sur l'Autorisation de Programme CENTRASTOC 2019
- biens devant intégrer les biens communautaires sur l'Autorisation de Programme ZACCENTRAL 2019

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D044

## **Politique foncière communautaire - Signature, avec la SAFER "Hauts-de-France" d'une convention-cadre d'intervention foncière et d'une convention d'animation foncière**

Afin de faciliter l'aboutissement des projets communautaires consommateurs d'espaces agricoles, liés notamment à la compétence « Développement Economique », la Communauté d'Agglomération a engagé il y a plusieurs années une politique volontariste en faveur du maintien du potentiel foncier des exploitations agricoles touchées par lesdits projets.

Dans ce cadre, le protocole d'indemnisation des propriétaires et exploitants agricoles du 19 juin 2007, liant la Chambre d'Agriculture, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et la Communauté d'Agglomération, a permis la création d'une réserve foncière destinée à compenser les exploitants subissant les emprises foncières liées au développement de projets intercommunaux.

La gestion de ces réserves est assurée depuis lors par la SAFER « Hauts-de-France » au travers de plusieurs conventions de suivi relatives :

- à la constitution des réserves,
- à la gestion de ces dernières en termes d'occupation, de perception des redevances, etc...
- au suivi du marché foncier rural.

Diverses opérations de premier ordre (extension de la Zone Industrielle de l'Alouette, Quadraparc II, etc...) ont ainsi pu être compensées en termes d'emprises.

D'importantes surfaces restent à distribuer auprès des exploitants désireux de s'inscrire dans un cadre amiable.

A ce titre, il conviendrait de poursuivre le partenariat en renouvelant les accords, aujourd'hui caducs. La SAFER souhaiterait procéder par la voie d'une seule et même convention-cadre.

Par ailleurs, dans la mesure où des démarches plus spécifiques, de finalisation, devront être engagées, une convention dite « d'animation foncière » pourrait être régularisée, à l'instar de celle ayant encadré la première phase de compensations (Quadraparc II, extension de l'Alouette, etc...).

89 000 € sont nécessaires pour poursuivre et finaliser ce partenariat entre la CALL et la SAFER « Hauts-de-France » au titre de la politique foncière de l'agglomération.

Aucune dépense immédiate n'est prévue. Elles s'opéreraient au gré de l'avancement des démarches.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à signer avec la SAFER « Hauts-de-France », dont le siège administratif est situé 21bis rue Jeanne Maillotte à Lille (59014) :

- la convention-cadre d'intervention foncière jointe portant sur le suivi du marché foncier rural via l'application Vigifoncier, la constitution de réserves foncières compensatoires et la gestion temporaire des parcelles agricoles constitutives desdites réserves,
- la convention d'animation foncière jointe portant sur la finalisation des opérations de redistribution.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 89 000 € sont prévus au budget 2020 sur la section de fonctionnement pour un montant de 59 000 € (enveloppe B06/2 et B06/8201) et sur la section en investissement pour un montant de 30 000 € (enveloppe B06/9310).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D045

### Convention financière 2020 avec AULA

La CALL étant adhérente de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA) suivant délibération du 13 avril 2015, un partenariat s'est engagé depuis, formalisé le plus récemment par une convention-cadre 2018-2020, déclinable annuellement par des conventions financières.

En effet, l'objet, les interventions et les réalisations de l'AULA sont directement liés aux objectifs du Projet de Territoire : prospective et planification urbaine, politiques des mobilités, de l'habitat, du commerce, de l'environnement et du foncier, développement économique et marketing territorial, animation et communication.

Ainsi et moyennant une subvention annuelle de 490 546,00 € (2 € par habitant sur la base de la population DGF 2019), la convention 2020 recouvre spécifiquement les actions suivantes, définies en commun à partir du Plan Pluriannuel d'Activités de l'Agence :

- devenir des principales infrastructures routières et autoroutières,
- « étude entrepreneuriat »
- observatoires thématiques,
- élaboration du schéma stratégique pour la TV/TB opérationnelle et planificatrice et plus globalement l'organisation territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Le paiement est échelonné par acomptes :

- 50% sur présentation de la signature de la convention et à compter de la date fixant le caractère exécutoire de la délibération (soit 245 273,00 €),
- 25% au plus tard le 30 Septembre 2020 (soit 122 636,50 €) ;
- 20% au plus tard le 31 Décembre 2020 (soit 98 109,20 €) ;
- Le solde de la subvention (5% du montant de la subvention soit 24 527,30 €) sera versé sur l'exercice suivant, par la production du compte rendu financier de l'emploi des crédits alloués, le budget et les comptes de l'exercice écoulé (un bilan, un compte de résultats et annexes) ainsi qu'un rapport annuel de ses activités assorti de toutes les justifications nécessaires.

Il est donc proposé de conclure la convention financière annuelle 2020, selon les modalités sus-relatées et détaillées dans le projet annexé.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,  
86 « pour », 2 « contre ».

**Décide** de conclure avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois la convention d'objectifs annuelle pour 2020, selon les modalités sus-relatées et détaillées dans le projet annexé.

**Autorise** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 491 600 € sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : budget principal, Budget/Fonctionnement/Ligne de crédit 10277.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D046

## **Convention de groupement de commandes et convention de cofinancement pour la réalisation d'études urbaines dans le cadre de la 2e phase de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier**

Le conseil communautaire du 06 février 2020 a validé une liste complémentaire de 19 cités minières pour la programmation 2021/2027 de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Conformément au principe de dimension intégrée des opérations, la réalisation préalable d'une étude urbaine constitue un incontournable à leur mise en œuvre.

Il faut préciser que cet accord-cadre ne concerne que les opérations du triennal 2021/2023 et qu'elle fait suite à des revues de projets initiées dans les communes concernées.

### **1/ Convention de groupement de commandes**

Dans le but d'accompagner au mieux les communes concernées par les opérations retenues sur la période 2021/2023 sont proposés :

- le co-financement à hauteur de 50% HT du montant de l'étude urbaine (dans la limite de 50 000€ HT),
- une aide à la rédaction du cahier des clauses techniques particulières
- la participation à un groupement de commandes, en application des articles L- 2113.6 et 2113.7 du code de la commande publique, pour la passation d'un accord-cadre à marchés subséquents.

Les communes reprises ci-après ont manifesté leur volonté d'intégrer le groupement de commandes:

- Angres,
- Billy-Montigny,
- Bully-les-Mines,
- Fouquières-les-Lens,
- Grenay,
- Loos-en-Gohelle,
- Liévin,
- Mazingarbe,
- Méricourt
- Noyelles-sous-Lens,
- Vendin-le-Vieil.

Les modalités de fonctionnement de ce groupement sont reprises dans la convention constitutive.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin assurera la coordination du groupement de commandes, et procédera, dans le respect de l'ordonnance n°2108-1074 du 26 novembre 2018 portant sur la partie législative du code de la commande publique et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du C.C.P., à l'organisation des opérations de sélection des opérateurs économiques, à la signature et à la notification de l'accord-cadre et des marchés subséquents qui en découleront.

La Commission d'appel d'offres compétente sera celle de la CALL, en application de l'article L1414-3 II du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après notification des marchés subséquents, chaque membre du groupement aura la charge de s'assurer de la bonne exécution du marché pour la partie qui le concerne, en co-maitrise d'ouvrage avec la CALL.

La CALL lancera l'accord-cadre sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. La consultation aboutira à un accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires sans montant minimum ni montant maximum en application des articles R2162-2 1°, R2162-4 3°, et R2162-7 à R2162-10 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre sera passé pour une durée de 4 ans.

## **2/ Convention de cofinancement des études urbaines**

Afin de permettre le cofinancement des études urbaines, une convention est établie entre la CALL et les villes listées ci-dessous:

- Angres,
- Billy-Montigny,
- Bully-les-Mines,
- Fouquières-les-Lens,
- Grenay,
- Loos-en-Gohelle,
- Liévin,
- Mazingarbe,
- Méricourt
- Noyelles-sous-Lens,
- Vendin-le-Vieil.

La présente convention de financement définit:

- le montant de la participation financière de la CALL au financement des études urbaines : elle sera au maximum de 50 000 € HT par étude et s'élèvera au maximum à 50% du coût total HT de l'opération,
- les modalités de paiement : les villes paieront la totalité du coût de l'étude au prestataire, le cofinancement de la CALL sera versé sur la base d'un appel de fonds réalisé par les Villes auprès de la CALL
- les conditions de versement de la subvention : l'adoption d'une démarche de co-construction du contenu du cahier des charges et de co-pilotage de l'étude par les services de la Ville concernée et les services de la CALL,
- la coresponsabilité de la Ville concernée et de la CALL pour la réalisation des études,
- le paiement par les Villes de la totalité du coût de l'étude au prestataire : le cofinancement de la CALL sera versé sur la base d'un appel de fonds réalisé par les Villes auprès de la CALL,
- le versement après vérification par la CALL de la conformité de l'étude au cahier des charges et sur présentation d'une facture détaillée.

Vu l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier signé le 7 mars 2017,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 6 février 2020,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et les communes de ANGRES, BILLY-MONTIGNY, BULLY-LES-MINES, FOUQUIERES-LES-LENS, GRENAY, LOOS-EN-GOHELLE, LIEVIN, MAZINGARBE, MERICOURT, NOYELLES-SOUS-LENS et VENDIN-LE-VIEIL,

**Décide** que la Commission d'Appels d'Offres compétente sera celle de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin

Autorise le Président à signer l'accord-cadre pour la réalisation d'études urbaines dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ainsi que les marchés subséquents et toutes les pièces qui s'y rapportent

**Autorise** le Président à signer la convention de cofinancement des études urbaines entre la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et les communes de ANGRES, BILLY-MONTIGNY, BULLY-LES-MINES, FOUQUIERES-LES-LENS, GREINAY, LOOS-EN-GOHELLE, LIEVIN, MAZINGARBE, MERICOURT, NOYELLES-SOUS-LENS et VENDIN-LE-VIEIL,

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 500 000 € maximum sont prévus sur l'autorisation de programme SHAB-ERBM millésime 2018 en investissement, dont 398 700€ en CP 2020 sur l'enveloppe 8892.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D047

**Convention relative aux modalités d'octroi d'un contingent de logement au profit de la CALL en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée**

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire n°D/21 en date du 21 mars 2017, la CALL accorde après examen, sa garantie aux emprunts contractés par les bailleurs qui le sollicitent.

Conformément au Code de la Construction et de l'Habitation (articles R-441-5 et R 441-6), ainsi qu'à la loi ELAN (loi n°2018-1021- du 23 novembre 2018), puis au décret n° 2020-145 du 21 Février 2020 relatif à la gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux, les collectivités peuvent exiger en contrepartie un droit de réservation sur les logements construits ou réhabilités dans le cadre des prêts engagés.

La présente convention détermine les conditions de mise en œuvre de la gestion en flux de ce contingent. Elle fixe par ailleurs les modalités de calcul du flux annuel et détermine les modalités dans lesquelles le bailleur transmet à la CALL un bilan annuel des logements proposés et attribués.

La part des logements réservés dans ce cadre représente 20 % du flux annuel des attributions de chaque programme ainsi garanti.

Il faut préciser que ce droit de réservation au bénéfice de l'EPCI s'exerce de fait par les communes dans les CALEOL qui en disposent ainsi par délégation, après étude des candidatures par la CALL, afin de répondre aux enjeux collégialement adoptés dans la CIA.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à signer la convention cadre avec l'ensemble des organismes de logements sociaux, ainsi que toutes les pièces afférentes à cette dernière, en contrepartie des garanties d'emprunts accordées.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D048

### **Provision pour risques et charges - Contentieux ATI Environnement**

Le Président informe l'Assemblée que la Société ATI Environnement a fait l'objet d'une mesure de redressement judiciaire en date du 30 janvier 2020 auprès du tribunal de commerce de Paris.

Cette société est attributaire du marché public relatif à la fourniture et pose de deux lignes de crémation (fours et filtration) au crématorium de Vendin-le-Vieil, géré par la CALL et au contrat de maintenance associé pour un montant total de :

- 1 209 000 € HT (offre de base),
- 11 000 € HT (variante n°1 « traçabilité de cendres »),
- 6 800 € HT (variante n°2 « fourniture, manutention, évacuation et mise en décharge des réactifs »),

Par courrier du 20 février 2020, la société ATI Environnement a informé la CALL qu'elle n'était plus en mesure de respecter ses engagements à savoir la livraison des deux fours.

Considérant que dès le commencement de la construction des fours, un acompte de 60 % soit 672 000 € HT a été versé à ATI Environnement,

Considérant que ce marché n'a pas été repris dans le plan de cession des actifs,

Considérant que dès l'ouverture d'un contentieux, une provision doit être constituée,

Considérant que la collectivité doit constituer la provision à hauteur du montant estimé de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru et que celui-ci est estimé à 672 000 € HT soit 806 400 € TTC,

Considérant que la constitution d'une provision doit faire l'objet d'une délibération de l'assemblée délibérante.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à constituer une provision de 672 000 € HT soit 806 400 € TTC au titre du contentieux opposant ATI Environnement à la CALL et ce, compte tenu de la charge qui pourrait en résulter.

**Propose** d'inscrire les crédits nécessaires, d'un montant de 672 000 € au budget supplémentaire 2020,

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D049

## Déploiement du dispositif "Pass Numériques"

Le Président rappelle à l'assemblée communautaire que le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération (CALL) adopté en 2017 s'est traduit notamment par le vote d'une feuille de route numérique par délibération en date du 26 juin 2018.

La déclinaison de cette feuille de route en 4 axes stratégiques de développement a identifié l'inclusion numérique comme l'un d'entre eux. Ceci a pour objet de répondre à l'enjeu des fractures numériques (sociale, culturelle, générationnelle...).

Conformément à la volonté de l'agglomération de lutter contre l'illectronisme, la CALL a postulé et a été lauréate en 2019 de l'appel à projets lié au « plan national pour un numérique inclusif » mené par le Secrétariat d'Etat au Numérique. Cet appel à projet a permis ainsi le financement par l'État (à hauteur de 65%) d'un programme d'un montant global de 482 900 €, pour l'acquisition d'un peu plus de 4 100 « pass numériques » sur deux années (à déployer avant novembre 2021), ainsi que les prestations associées.

La délibération n°C-04-10-19-DEL46 du Conseil Communautaire en date du 04 octobre 2019 a autorisé la signature de la convention de cofinancement avec l'État, reprenant les modalités ci-avant.

De plus, l'obtention d'une subvention dans le cadre du fonds européen « FEDER ITI » permet de compléter à hauteur de 21% le plan de financement en direction plus spécifiquement des publics vivant en Quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV), réduisant ainsi la participation de la CALL à 14% du programme.

La CALL se positionne ainsi comme commanditaire de chèques-service pour les populations de son territoire, et souhaite s'appuyer sur les structures les plus locales pour les prescrire aux bénéficiaires exclus du numérique, qui pourront les utiliser dans des lieux de médiation de proximité, disposant de modules de formation adaptés aux besoins.

La démarche étant basée sur la mise à disposition des pass numériques aux communes, il s'agissait aussi d'éviter à ces dernières de créer des régies d'avance (pour détenir les carnets avant distribution), ou de recette (pour percevoir le remboursement des pass utilisés).

La réponse a été apportée par l'article 66 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, ayant pour objet d'élargir le recours aux conventions de mandat des collectivités locales et leurs établissements publics. Il permet de mettre au cœur du dispositif les communes du territoire dans l'organisation du déploiement des « pass numériques ». Une convention de mandat sera donc signée par la CALL avec chaque commune souhaitant s'impliquer dans le dispositif. Les communes pourront s'appuyer éventuellement à leur tour sur des établissements publics, Centre Communal d'Action Sociale notamment.

La CALL souhaite procéder au déploiement en deux phases. Pour la phase 1, concernée par la période allant jusqu'en mars 2021, la CALL fera l'acquisition de 1 500 carnets (composés chacun de 10 chèques d'une valeur individuelle de 10 €, soit 150 000 € de valeur faciale). Cette phase permettra d'analyser le bien-fondé de la clé de répartition des chèques aux communes, et de proposer un réajustement éventuel pour la phase 2.

Chaque commune bénéficiera d'une dotation minimale de 10 carnets. Puis, la répartition des carnets restants se fera au prorata de la population totale de chaque territoire bonifiée du nombre de ses habitants vivant en secteur prioritaire de la politique de la ville. Le tableau et le graphique en annexe déclinent précisément cette répartition.

Ces chèques seront prescrits par les communes via leur(s) agent(s) municipal(aux) qui aura(ont) bénéficié d'un accompagnement pour se former aux fonctions de prescripteur de « Pass Numériques ». Les bénéficiaires qui auront la prescription d'un parcours de formation aux outils numériques seront des habitants de la commune cosignataire ciblés comme suit :

- Personnes âgées
- Jeunes
- Familles
- Personnes en situation de précarité

Par ailleurs, les lieux de médiation numérique labellisés par la société APTIC (titulaire du marché de la CALL) pourront accueillir les bénéficiaires de « pass numériques » en vue de leur offrir le service d'accompagnement avant de se faire rétribuer le montant des prestations auprès de la société APTIC.

A l'issue de la phase 1, une évaluation collective permettra d'alimenter le contenu d'une nouvelle délibération qui concernera le déploiement de plus de 2600 carnets en phase 2 (au printemps 2021).

Enfin, et conformément à la Réglementation Générale sur la Protection des Données à caractère personnel, la convention de mandat précise que la CALL et les communes signataires autorisent l'opérateur APTIC à partager les informations concernant le déploiement du dispositif auprès de l'Etat.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** la répartition des « pass numériques » par commune pour la phase 1, telle que présentée dans le tableau annexé.

**Autorise** le Président à signer les conventions de mandat avec les communes, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Précise** que les crédits nécessaires à la phase 1 (acquisition des pass, frais de personnalisation et prestations d'accompagnement des prescripteurs), d'un montant de 209 000 €, seront imputés au Budget Général (01) en section de Fonctionnement, ligne de crédit 11176, dans le cadre des crédits ouverts annuellement dans le budget 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D050

### **Programmation Pays d'art et d'histoire automne 2020**

La Communauté d'Agglomération souhaite reconduire et développer, dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, une programmation dédiée à la valorisation du patrimoine et des transformations du cadre de vie en lien avec les Journées nationales de l'architecture.

Cette dernière doit notamment permettre de valoriser les réalisations contemporaines du territoire en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage auprès des publics (habitants, jeunes et visiteurs).

Différentes propositions d'expositions, visites-guidées patrimoniales à dimensions sportives ou artistiques et ateliers seront mises en œuvre de la mi-octobre à la mi-décembre 2020. A titre d'exemples, il est notamment envisagé une exposition consacrée aux grands projets contemporains de l'agglomération en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage et une exposition participative à l'appui de photographies prises par les habitants.

Compte tenu de l'intérêt de cette opération notamment pour les habitants, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaite de nouveau s'inscrire dans la dynamique des Journées Nationales de l'Architecture et engager les partenariats liés à sa mise en œuvre.

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité,

86 « pour », 2 « abstention ».

**Approuve** la Programmation spécifique à l'occasion du rendez-vous national des Journées nationales de l'architecture.

**Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 25 000 € sont prévus au budget 2020 sous l'imputation : Budget 01/ Fonctionnement / Ligne de crédit 5252.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D051

### **Renouvellement de la convention d'adhésion à l'éco-organisme "Eco TLC"**

Par délibération en date du 20 décembre 2013, la Communauté d'Agglomération a signé avec l'éco-organisme Éco TLC, une convention relative à la collecte et à la valorisation des TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures).

L'adhésion à cet éco-organisme permet à la collectivité de prétendre à une subvention annuelle pour la communication qu'elle met en place sur le tri et la collecte des TLC.

Celle-ci est de 0.10 €/hab/an soit pour la collectivité de près de 25 000 € ; sous réserve que cette dernière soit équipée d'un point d'apport volontaire pour 2 000 habitants. Si le ratio de 1 PAV/2 000 habitants n'est pas atteint sur l'ensemble du territoire, il est alors calculé un prorata du nombre d'habitants des communes éligibles. En 2018, 111 points de collecte été répertoriés sur le territoire soit 1 PAV pour 2186 habitants.

La convention est arrivée à terme le 31 décembre 2019. Le ré-agrément d'Éco TLC par les pouvoirs publics a été renouvelé sur les mêmes bases que 2014 et pour une période 3 ans. Le renouvellement de la convention permettra le versement de la subvention le cas échéant. Les conditions d'obtention du soutien financier et de son montant seront dans la continuité de celles actuelles.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à signer la convention correspondante avec l'éco-organisme Éco TLC, 40 boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 25 000 € sont prévus au budget 2020 sur l'imputation : Budget/Fonctionnement/Ligne de crédit 10077/Redevances éco-organismes

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D052

## **Achats mutualisés de masques alternatifs et de solution hydroalcoolique - Groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et ses communes membres.**

Afin de faire face à la pandémie de COVID 19, le gouvernement a, par une loi du 23 mars 2020, déclaré l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national. En conséquence, le gouvernement a adopté, par décret, des mesures limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion ainsi que des mesures de réquisition des biens et services qui s'imposaient pour faire face à cette catastrophe sanitaire inédite. Cet état d'urgence a été prolongé jusqu'au 10 juillet par la loi du 11 mai 2020. Ce même jour, le gouvernement présentait un plan progressif de sortie du confinement.

Pour accompagner le déconfinement progressif du pays, et dans un contexte de pénurie de certains biens nécessaires à la levée progressive des restrictions aux libertés, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin a proposé à ses communes membres de mutualiser les achats de masques dits alternatifs ou « grand public » et de solution hydroalcoolique.

La crise sanitaire faisant obstacle à la réunion des Conseils municipaux et communautaire, il a été décidé qu'une convention de groupement de commandes serait constituée dès que les conditions sanitaires seraient réunies.

C'est dans ce contexte qu'est soumis au Conseil communautaire la régularisation de la constitution de ce groupement de commandes portant sur :

- l'achat de solution hydroalcoolique au profit des communes de Liévin, Lens, Avion, Bully-les-Mines, Méricourt, Sallaumines, Wingles, Mazingarbe, Grenay, Noyelles-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Fouquières-les-Lens, Sains-en-Gohelle, Loison-sous-Lens, Annay, Vimy, Aix-Noulette, Meurchin, Hulluch, Pont-à-Vendin, Eleu-dit-Leauwette, Souchez, Bouvigny-Boyeffles, Estevelles, Givenchy, Ablain-Saint-Nazaire, Servins, Carency, Acheville, Villers-au-Bois, Benifontaine, Gouy-Servins et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ;

- l'achat de masques alternatifs au profit des communes de Liévin, Lens, Harnes, Vendin-le-Vieil, Noyelles-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Sains-en-Gohelle, Loison-sous-Lens, Aix-Noulette, Hulluch, Pont-à-Vendin, Eleu-dit-Leauwette, Bouvigny-Boyeffles, Estevelles, Givenchy, Ablain-Saint-Nazaire, Servins, Carency, Villers-au-Bois, Gouy-Servins et de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a coordonné le groupement de commandes, en procédant, dans le respect du Code de la commande publique et des dispositions dérogatoires adoptées pour faire face à la crise sanitaire fixées par l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020, à la sélection des opérateurs économiques, à la signature des bons de commandes puis au paiement des sommes dues afin de répondre à ses besoins propres ainsi qu'à ceux des communes membres concernées.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** la constitution du groupement de commandes portant sur l'achat de masques alternatifs et de solution hydroalcoolique entre la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et ses communes membres, à l'exception des communes de Billy-Montigny et de Angres.

**Autorise** le Président à signer la convention de groupement de commandes ci-annexée et prendre toutes les mesures visant à recouvrer les sommes supportées par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin en lieu et place des communes, déduction faite de la participation financière de l'État.

**Précise** que les crédits nécessaires, d'un montant de 148 030,00 euros HT sont prévus au budget 2020 sur l'imputation 6068, chapitre 011, LC 11222 du budget principal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D053

### **Commission d'Appel d'Offres - Constitution et élections des membres**

Le Président rappelle que le Conseil communautaire constitue, en début de mandat, une commission d'appel d'offres chargée, conformément aux dispositions de l'article L. 1414-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), de choisir le titulaire des marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxes prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du Code de la commande publique.

S'agissant des établissements publics de coopération intercommunale, cette commission doit être composée, conformément aux dispositions du a) du II. de l'article L. 1411-5 CGCT, par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Aux termes des articles D. 1411-3 à D. 1411-5 CGCT, les membres titulaires et suppléants de cette commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Le Conseil communautaire ayant fixé par délibération n° 1 en date du 9 juillet 2020, les conditions de dépôt des listes tel que prévu à l'article D.1411-5 CGCT, le Président de séance énonce la liste de candidats qui lui a été transmise.

1 liste se présente aux suffrages :

- Liste présentée par « Majorité Communautaire » :

#### Titulaires

M. Alain LHERBIER,  
M. André KUHCINSKI,  
M. Bruno TRONI,  
M. Bernard BAUDE,  
M. Yvon LEJEUNE,

#### Suppléants

Mme Brigitte MARTIN,  
M. Daniel KRUSZKA,  
M. Patrick CANIVEZ,  
M. Pierre CHERET,  
M. Pierre SENECHAL.

Après un vote, à bulletin secret, sur 86 votants, 86 suffrages exprimés.

La liste présentée par « Majorité Communautaire » ayant obtenu 86 voix, dispose de 5 sièges de titulaire et 5 sièges de suppléant.

Le Conseil,

**Décide** la constitution d'une Commission d'appel d'offres,

**Décide** que la Commission d'appel d'offres sera composée de la façon suivante :

**Président** : M. Le Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ou son représentant,

**Membres** :

Titulaires

M. Alain LHERBIER,  
M. André KUCHCINSKI,  
M. Bruno TRONI,  
M. Bernard BAUDE,  
M. Yvon LEJEUNE,

Suppléants

Mme Brigitte MARTIN,  
M. Daniel KRUSZKA,  
M. Patrick CANIVEZ,  
M. Pierre CHERET,  
M. Pierre SENECHAL.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SÉANCE DU JEUDI 09 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt , le neuf juillet à 15 H 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocation en date du 2 juillet 2020 adressée à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **73 délégués étaient présents et 15 représentés sur 91 délégués en exercice.**

### **Présent(s) : 73**

Madame Latifa AIT ABDERRAFIL, Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Pascal CARON, Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Pierre CHERET, Madame Perrine CIOFFI, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Hélène CORRE, Madame Maryse COUPIN, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH, Monsieur Alain DUBREUCQ, Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Philippe DUQUESNOY, Madame Sabine FINEZ, Madame Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Joachim GUFFROY, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Donata HOCHART, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEUGUELLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Louis MOMPEU, Monsieur Tony MOULIN, Monsieur Joël OUVRY, Monsieur Christian PEDOWSKI, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Christine ROSZAK, Madame Sophie RUSIN, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Christian PRIMONT, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Bruno TRONI, Monsieur Steven VANDEVOORDE, Monsieur Julien VOULIOT

### **Procuration(s) : 15**

Monsieur Farid BOUKERCHA à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Christelle BUISSETTE à Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Jean-François CARON à Monsieur Alain DUBREUCQ, Monsieur Jean-François CECAK à Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur Laurent DUCAMP à Monsieur Bernard BAUDE, Madame Violette DUFOUR à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Laurent DUPORGE à Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine GERMA à Madame Samia SADOUNE, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Monsieur Pierre SENECHAL à Monsieur Alain SZABO, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Stéphane SIKORA à Monsieur François LEMAIRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Jean-Marc TELLIER à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Christelle VERNACK à Monsieur Christian PEDOWSKI

### **Absent(s) excusé(s) : 3**

Monsieur Arnaud DESMARETZ, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Maurice VISEUX

C090720\_D054

### **Commission de délégation de service public (CDSP) - Constitution et élections des membres**

Le Président rappelle que le Conseil communautaire constitue, en début de mandat, une Commission de Délégation de Service Public (CDSP) chargée, pendant la durée du mandat et conformément aux dispositions du I. de l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), d'analyser les candidatures et les offres et rendre des avis dans le cadre des procédures de délégation de service public mises en œuvre.

Conformément aux dispositions du a) du II. de l'article L. 1411-5 CGCT, cette commission est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Aux termes des articles D. 1411-3 à D. 1411-5 CGCT, les membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2 du 9 juillet 2020 fixant les conditions de dépôt des listes tel que prévu à l'article D.1411-5 CGCT, le Président de séance énonce les listes de candidatures qui lui ont été transmises.

1 liste se présente aux suffrages :

- Liste présentée par « Majorité Communautaire » :

#### Titulaires

M. Alain LHERBIER,  
M. André KUCHCINSKI,  
M. Bruno TRONI,  
M. Bernard BAUDE,  
M. Yvon LEJEUNE,

#### Suppléants

Mme Brigitte MARTIN,  
M. Daniel KRUSZKA,  
M. Patrick CANIVEZ,  
M. Pierre CHERET,  
M. Pierre SENECHAL.

Après un vote, à bulletin secret, sur 86 votants, 86 suffrages exprimés,

La liste présentée par « Majorité Communautaire » ayant obtenu 86 voix, dispose de 5 sièges de titulaire et 5 sièges de suppléant.

Le Conseil ,

**Décide** de constituer la Commission de Délégation des Services Publics,

**Décide** que la Commission de la Délégation de Service Public sera composée de la façon suivante :

**Président** : M. Le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin ou son représentant,

**Membres** :

Titulaires

M. Alain LHERBIER,  
M. André KUCHCINSKI,  
M. Bruno TRONI,  
M. Bernard BAUDE,  
M. Yvon LEJEUNE,

Suppléants

Mme Brigitte MARTIN,  
M. Daniel KRUSZKA,  
M. Patrick CANIVEZ,  
M. Pierre CHERET,  
M. Pierre SENECHAL.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.